

De : Rachel Pelletier  
6495 St-laurent  
Lévis, QC G6V 3N9

LÉVIS le 15 mars 2012

A : Véronique Dubois  
Régie de l'énergie du Québec  
800 place victoria  
Montréal, QC H3C 1E8

Objet: opposition à la demande d'autorisation d'Hydro-Québec pour réaliser le projet de lecture à distance sans fil.- Dossier de la Régie: R-3770-2011

Chère madame Dubois

Je demande aux membres de la régie de l'énergie, de refuser l'implantation d'un réseau de relève à distance, utilisant des compteurs munis d'émetteur radio, de type GSM900 mhz et Zigbee 2400mhz. Des alternatives câblées (fibre optique, coaxial ou ligne téléphonique) pourraient tout aussi bien faire l'affaire, sans risque biologique pour les générations présentes et futures. Elles auraient le net avantage d'être mieux sécurisées à l'heure où même les services gouvernementaux et militaires du monde se font pirater régulièrement.

Je vous demande de refuser cette demande à Hydro Québec. Je connais des personnes sensibles à l'énergie dont la santé est bousculée par toutes ces ondes sans fil. Des études ont été faites à cet effet d'impact sur la santé. Je refuse pour les raisons suivantes:

**1 – Risques pour la liberté de choix:** Hydro-Québec impose ces compteurs à ses clients sans avoir leur consentement;

**2 – Risques pour la santé:** à cause des micro-ondes cancérigènes et biocidaires émises par ses compteurs;

**3 – Risques pour la protection de la vie privée:** des hackers ont réussi à pirater les données émises;

**4 – Risques pour la sécurité:** certains compteurs en Californie ont pris feu après leur installation;

**5 – Risques d'augmentation** abrupte de votre facture d'électricité ainsi que des clients d'Hydro l'ont rapporté.

N'y a-t-il pas là une autre incitation au contrôle des personnes et de leur vie de la part de nos dirigeants ?

Pourquoi soudainement ces compteurs "Insane" sont proposés dans plusieurs pays en même temps ?

Pourquoi prioriser le profit et rentabilité sur la santé de la population ?

Avez vous déjà songé que vous êtes un champs électromagnétique vivant et que celui ci est constamment bombardé par des ondes nocives ?

Ne pas accepter ce projet n'apporterait aucune conséquence fâcheuse à court ou moyen terme pour notre société. En contrepartie, accepter l'installation de ces compteur serait

courir un très grand risque car partout sur la planète où ces technologies sans-fil sont installées, un nombre grandissant de gens se plaignent des mêmes symptômes physiques. Il n'est sûrement pas si primordial pour notre avenir que nos technologies soient toutes sans fil. Cela ressemble bien plus à un jouet et un jeu de contrôle et d'esclavagisme de la population qui tient à cœur de quelques dirigeants, bien plus que d'une urgence de société au profit aussi des pharmaceutiques.

Quel milieu de vie allons nous offrir aux enfants, femmes enceintes, aînés et personnes dont la santé est plus fragile en raison de leur environnement. Dans ces perspectives:

*Je demande à la Régie de l'énergie de refuser son autorisation à la réalisation du projet de compteurs de lecture à distance d'Hydro-Québec.*

Merci de votre collaboration et de votre considération

Rachel Pelletier  
(450) 432-6820